

Historique : Revalorisation salariale pour les militaires après 20 ans de statu quo

Chers membres du personnel de la Défense,

Je souhaite vous informer sur les résultats historiques du conclave budgétaire et les avancées obtenues.

Le personnel de la Défense est au cœur de ma politique. Vous êtes le moteur du département et, après des années de désinvestissement, l'équilibre budgétaire entre le personnel, le matériel, le fonctionnement et les opérations est rétabli.

A partir de 2022, vous gagnerez davantage en net pour la première fois depuis 2003. Cette augmentation des revenus entrera en plein régime à partir de l'année 2024. Le budget de cette augmentation s'élèvera à 150 millions d'euros en régime. Sur ce montant, 100 millions d'euros - soit les deux tiers - seront utilisés pour augmenter les traitements et 50 millions d'euros seront versés sous forme d'allocation aux militaires.

Désormais, l'augmentation des salaires des militaires se fera de manière annuelle jusqu'à atteindre le plafond - revu à la hausse - de leur catégorie. Ceci met fin au système d'augmentation bi- ou tri- annuel. De plus, l'ancienneté des militaires sera comptabilisée à partir de 18 ans et lorsque les conditions de diplôme sont remplies, pour toutes les catégories.

Solidarité avec les militaires retraités actuels et futurs

J'accorde une importance particulière aux militaires retraités, les actuels et ceux à venir, qui verront leur retraite augmenter à partir de 2025. Cet important mécanisme de solidarité est un signe de reconnaissance pour les milliers de militaires à la retraite qui ont œuvré jour et nuit pendant des années pour la sécurité des citoyens de notre pays et ceux de nos pays partenaires.

Prière de donner à ce document la plus large diffusion possible



Plan POP – People Our Priority

Mon plan POP, dévoilé le 4 février 2021, ne se limite pas à l'augmentation des revenus des militaires. Je poursuis mon engagement pour la rétention du personnel actuel et l'amélioration de l'équilibre travail-vie privée, ainsi qu'un recrutement accru et des infrastructures modernes et adaptées. La reconstruction de la Défense se poursuit sans relâche pour la sécurité et les intérêts de tous les Belges.

The bigger picture

L'augmentation des revenus est réalisée sans impacter les budgets de fonctionnement et des opérations. La Défense continuera à suivre sa trajectoire de croissance budgétaire dans les années à venir, comme le prévoit l'Accord de gouvernement 2020-2024. De ce fait, l'équilibre entre le personnel, le matériel, le fonctionnement et les opérations peut être rétabli, sans compromis sur le fonctionnement, les opérations ni le matériel.

La Défense participera solidairement aux économies fixes décidées par le gouvernement. Néanmoins, une perspective de croissance du budget de plus d'un milliard d'euros pour la Défense est déjà maintenue sur toute la législature. A cela, il faut encore rajouter les moyens suivants : 24,1 M EUR HTVA pour le Cyber dans le cadre du programme européen *Recovery and Resilience Facility*, 100,0 M EUR (HTVA) pour les Quartiers du Futur et 60,0 M EUR du Plan fédéral de redémarrage et de transition pour des dépenses cyber, un hub logistique et les rénovations énergétiques.

Avec cet accord historique, une étape importante de la reconstruction de la Défense est franchie. Après vingt ans de statu quo, le personnel militaire obtient enfin la revalorisation nécessaire, comme promis au début de mon mandat.

Les milliers de militaires qui sont déployés ici et dans le monde, jour et nuit, pour la sécurité et les intérêts de tous les Belges, ceux qui ont patrouillé dans nos rues et nos gares durant six ans, ceux qui ont été déployés durant cette crise du COVID ou encore ceux qui œuvrent dans le cadre des inondations, obtiennent enfin la reconnaissance qu'ils méritent.



Ludivine Dedonder
Ministre de la Défense

Prière de donner à ce document la plus large diffusion possible

